

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 11/02/2013

Délibération n° D-2013-57

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE FTTH (FIBER TO THE HOME) EN
ZONES CONCERTÉES D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE -
CONVENTION D'APPLICATION ENTRE FRANCE TÉLÉCOM OPÉRATEUR ET LA
VILLE DE NIORT

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Rose-Marie NIETO.

Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications
**DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE FTTH
(FIBER TO THE HOME) EN ZONES CONCERTÉES
D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE -
CONVENTION D'APPLICATION ENTRE FRANCE
TÉLÉCOM OPÉRATEUR ET LA VILLE DE NIORT**

Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Pour répondre à l'objectif fixé par le Président de la République, le gouvernement a lancé en juin 2010 un programme national de très haut débit (100% des foyers français devant avoir l'accès en 2025).

Dans ce cadre, l'opérateur de télécommunication France Télécom Opérateur a été retenu par l'Etat pour le déploiement de la fibre optique FTTH sur le territoire de la Ville de Niort.

Ce déploiement s'étalera sur le territoire de Niort de 2012 à 2017 et se déroulera en quatre phases.

Afin de définir la coopération entre France Télécom et la Ville de Niort, il a été défini une convention d'application mettant en place une synergie pour atteindre les objectifs fixés par ce projet.

La Ville de Niort aura en charge le suivi des travaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec France Télécom ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON